

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 43, Numéro 1 > Février 2016 > droitdeparole.org

Un moratoire demandé

Le comité des citoyennes et des citoyens du quartier Saint-Sauveur dénonce les faux arguments de la Ville pour démolir le Centre Durocher, et revendique un moratoire sur la démolition. p. 2

Le maire change son discours

Des personnes de Saint-Sauveur se sont présentées au conseil de Ville du 1er février dernier et ont posé des questions très percutantes concernant l'avenir du Centre Durocher. p. 2

L'aménagement urbain au centre des luttes

Marc Boutin plaide pour un aménagement urbain au service de l'intérêt collectif et demande l'aide du FRAPRU pour sauver le Centre Durocher. p. 3

Enquête sur le Centre Durocher

Pourquoi le maire Labeaume doit renoncer à la démolition? Pierre Mouterde a rencontré les principaux acteurs du dossier. p. 4 et 5

DÉMOLITION DU CENTRE DUROCHER TOUT N'EST PAS JOUÉ



PHOTO PIERRE MOUTERDE

Conférence de presse du CCCQSS Un moratoire demandé

Par **Nathalie Côté**

Le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) demandait, lors d'une conférence de presse, le 28 janvier dernier, que la Ville de Québec décrète un moratoire sur la démolition du Centre Durocher. Alors que, depuis 2013, l'équipe Labeaume clame haut et fort que c'est l'amiante qui est responsable des coûts de rénovation de 24 millions \$, il s'avère qu'au contraire, l'analyse de la Ville ne considère «aucunement quelque étude de contamination que ce soit», a rappelé Éric Martin, animateur-coordonnateur au CCCQSS.

C'est, en effet, ce que prouve un document obtenu en janvier 2016 par une citoyenne de Saint-Sau-

veur, Line Plamondon, qui a fait une demande d'accès à l'information. Madame Plamondon a fait sa demande au printemps 2014. Comme le soulignait l'Actualité en 2014, la Ville de Québec fait partie des champions de l'obstruction dans l'accès à l'information.

Appui de démocratie-Québec

Lors du conseil municipal du 1er février dernier, Anne Guérette de Démocratie-Québec, a appuyé la demande du moratoire : «On est peut-être en train de faire fausse route. Oui, nous appuyons le moratoire. C'est une question de choix politique.» Faudra-t-il une escalade des moyens de pression?

Les citoyens du quartier n'abandonnent pas la lutte pour sauver le centre communautaire.

Réunion du conseil municipal du 1^{er} février 2016 Le maire change de discours

Par **Pierre Mouterde**

Le moins qu'on puisse dire c'est que le maire et les élus municipaux s'étaient bien préparés à la séance du Conseil municipal du 1er février pour répondre aux questions percutantes des citoyens de Saint Sauveur et des militantEs du comité de citoyens. Cette fois-ci, comme avec le document révélé par le comité, ils ne pouvaient plus utiliser l'argument pourtant 100 fois ressassé des problèmes d'amiante et des coûts prohibitifs de 24 à 30 millions de dollars, ils se sont donc rabattus sur trois arguments qui ne valaient pourtant guère mieux : «(1) on n'est pas propriétaire; (2) Y a déjà trois centres communautaires à Saint Sauveur; (3) La Ville envisage d'installer une petite antenne de bibliothèque dans Saint Sauveur pour les familles.

Arguments à géométrie variable montrant bien comment la Ville ne cesse d'improviser, ils font l'impasse sur l'essentiel : (1) la corporation du Centre Durocher (OSBL) qui avait le mandat de gérer un bien public donné par les Oblats avec le sou-

tien de la Ville (qui à l'époque a offert les terrains) est donc un propriétaire bien particulier redevable à la fois de la Ville et des Oblats; (2) Il ne s'agit pas de créer un 4^{ème} centre communautaire (par ailleurs bien nécessaire), mais de donner vie à un centre culturel (avec tout ce qu'il faut) qui aiderait à la revitalisation du quartier; (3) Et dans lequel il pourrait y avoir, non pas une antenne, mais une succursale de bibliothèque digne de ce nom.



Danielle Papillon au conseil municipal du 1^{er} février.

Lettre d'opinion En 2016, réduire l'étalement urbain

Le maire de Québec cherchait récemment de nouveaux objectifs pour 2016. Pourquoi ne pas réduire l'étalement urbain? S'y attaquer c'est lutter contre le principal problème environnemental régional. Avec des autoroutes dans toutes les directions, limiter la dispersion urbaine est un réel défi pour Québec.

L'étalement urbain entraîne plusieurs conséquences indésirables et est un véritable gouffre financier; alors comment le réduire? Mentionnons que ce sont surtout les jeunes adultes qui sont attirés par la banlieue. Ils y recherchent une meilleure qualité de vie, la présence de la nature, un terrain plus grand et l'absence de pollution. Ceci se matérialise par une grande maison, dans un quartier tranquille, une auto par adulte, une piscine, des jeux extérieurs pour les enfants et un jardin.

Le problème est que cet idéal est en train de détruire la planète. La ville doit être conçue pour être agréable et en même temps minimiser la consommation de ressources. Pour y arriver la ville doit offrir des services publics de quartiers tels : piscines, parcs avec jeux, bibliothèques,

patinoires, sentiers pédestres, pistes cyclables, jardins communautaires, transports publics efficaces, etc.

La question du coût est aussi très importante pour un jeune couple dans sa décision de s'installer en ville ou en banlieue. À première vue, il peut paraître plus avantageux de choisir la banlieue avec le prix des terrains et des taxes moins élevés. Toutefois, à moyen terme, les économies réalisées sont vite dépassées par l'achat d'une deuxième et parfois d'une troisième voiture, les déplacements sur de longues distances sans compter la dépense en temps dû à la congestion. En ville, on peut vivre avec une seule et même sans auto parfois, en profitant de la proximité des services, des transports en communs et de la disponibilité de l'auto-partage. Les économies alors sont considérables.

La ville de Québec fait déjà des efforts pour densifier son bâti. Par exemple le récent programme « Accès famille », favorise l'achat d'une maison à Québec. Toutefois, ce programme pourrait être amélioré en retirant des parties excentriques du territoire comme Lac St-Charles

et Val-Bélair qui sont dans l'étalement urbain. Le récent plan particulier d'urbanisme de Sillery, avec l'ajout de 800 logements en ville, est un pas dans la bonne direction. On pourrait faire la même chose pour les terrains vacants au centre-nord de Beauport. La ville pourrait aussi faire l'achat de vastes lots pour constituer des banques de terrains, lesquels pourraient être revendus en échappant à la spéculation foncière. Par contre, l'élargissement de l'autoroute 73 entre Jean Talon et De La Faune n'est qu'une solution temporaire qui ne fera qu'encourager l'étalement vers le nord.

Voilà donc tout un programme pour le maire Labeaume en 2016. Oui il serait intéressant de faire du patinage, du kayak et de la pêche sur la St-Charles, mais l'aménagement viable de la ville, en réduisant la production de gaz à effet de serre, demande beaucoup plus et est un véritable héritage à laisser à nos enfants et petits enfants.

Pascal Grenier, ingénieur forestier et biologiste
Québec

Lettre à Régis Labeaume

Avez-vous, vraiment, vraiment considéré que le projet de logements sociaux porté par Action-Habitation soit déplacé du Centre Durocher vers le site du stationnement à l'intersection des rues Saint-Vallier Ouest et Carillon?

Ce site appartenant à la Ville et nous paraît idéal pour le développement du quartier et la vitalité de son artère commerciale. Ce choix serait, en outre, cohérent avec la volonté de densifier la ville et de revoir le fonctionnement des stationnements de surface exprimée par l'administration municipale.

(...) Été comme hiver, le Centre Durocher vit! De jour comme de soir, la population de Saint-Sauveur s'y retrouve et s'y mélange à l'occasion de fêtes, d'activités diverses ou de simples promenades. Les deux éléments se font vivre mutuellement, comme en té-

moignent par exemple les marchés publics de fin de semaine, les populaires soirées de cinéma en plein air organisées durant l'été, et la patinoire que les enfants du primaire de l'école d'à côté prennent d'assaut à l'heure du midi.

Or, il semble que vous ne teniez pas compte des propositions et du dynamisme des 110 personnes présentes aux assemblées publiques pour une transformation du Centre Durocher en maison de la culture.

(...) Nous ne pensons pas que toutes les possibilités pour garder le Centre et le Parc Durocher aient été envisagées. La Ville de Québec n'a jamais manifesté le moindre désir de le garder debout, mettant du même coup son parc en péril.

Je conclurai avec le constat de l'historien Réjean LeMoine qui appelle à un formidable défi : après des années

d'oubli, le quartier St-Sauveur redevient attractif. Malheureusement, nous sommes incapables collectivement de trouver des solutions pour conserver les bâtiments significatifs de ce quartier. On a déjà démolit l'église Notre-Dame de Grâce et celle de Saint-Joseph.

Ce quartier a besoin de nouveaux projets comme celui d'une bibliothèque municipale ou d'un centre culturel pour accueillir les nouveaux talents et pour favoriser les échanges intergénérationnels.

Des études ont démontré le rôle positif de ce type de lieux comme espace d'apprentissage et ce, pour toutes les générations. Nous en avons bien besoin, car ici au Québec, beaucoup de gens sont analphabètes et 50 % peinent à lire.

Céline Lapointe

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org

Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurEs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture, des Communications du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage : 15 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal :
Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Gilles Simard, Lynda Forgues, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Richard Amiot
Coordination : Nathalie Côté
Coopération spéciale :
Les AmiEs de la Terre de Québec, Renaud Pilote, Malcolm Reid,

Photos : Pierre Mouterde, Nicolas Phébus, Réal Michaud
Illustrations :
Malcolm Reid, Marc Boutin
Révision : Lynda Forgues
Design : Martin Charest
Webmestre : La collective Nalyn
Imprimeur : Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de Payette et Simms inc.

Tirage
Certifié
AMECQ

Centre Durocher FRAPRU, au secours !

Par Marc Boutin

Le quartier Saint-Sauveur est aux prises avec un problème existentiel. La Ville s'acharne à vouloir construire un projet résidentiel (avec une part de logements sociaux) à la place d'un équipement collectif à valeur patrimoniale – le Centre Durocher – situé sur la grande place publique du quartier.

Une majorité de résidents s'oppose à la démolition annoncée du Centre Durocher et souhaite qu'il soit voué à des activités culturelles, activités qui font cruellement défaut au quartier Saint-Sauveur.

Mais la lutte est inégale. Le comité citoyen (CCCQSS) et les quelques militants actifs sont laissés à eux-mêmes et doivent se débattre comme le diable face à des adversaires puissants et durs d'oreille: le maire, l'administration municipale, la conseillère du quartier, une élite plutôt indifférente à ce qui se passe en Basse-Ville et un groupe de ressources techniques (GRT) qui veut à tout prix construire du logement là où le zonage ne le permettait pas.

Non seulement le projet résidentiel ne respecte pas le zonage, mais il bafoue en plus la volonté populaire et contredit un des postulats les plus élémentaires de l'aménagement urbain qui veut que la place publique d'un quartier soit un endroit de mixité fonctionnelle où la priorité doit aller aux équipements collectifs, surtout lorsque ceux-ci hébergent des activités culturelles.

Il est temps que le FRAPRU s'en mêle

On connaît et on admire l'ardeur avec laquelle le *Front d'action populaire en réaménagement urbain* (FRAPRU) accourt aux barricades quand le logement social est menacé. D'ailleurs, tous ceux et celles qui militent pour la conservation du Centre Durocher sont d'accord avec la

construction de logements sociaux dans Saint-Sauveur, à condition de ne pas passer par une démolition pour y parvenir. Les endroits pouvant accueillir du résidentiel sont nombreux dans le quartier, dont un stationnement appartenant à la Ville en face du Parc Durocher.

Mais l'aménagement urbain – pour un groupe soi-disant « d'action en réaménagement urbain » – semble causer problème au FRAPRU, ou du moins ne pas susciter le même emballement que le logement social. Entendons-nous bien : l'aménagement urbain ne prime pas sur le logement social, simplement il le précède, comme l'existence précède l'essence pourrait-on dire.

« L'Équipe Labeaume s'est servi par deux fois du logement social comme leurre pour endormir l'adversaire et tenter de rendre socialement acceptables des projets d'aménagement controversés »

L'aménagement urbain est lié à des droits collectifs (lotissement, ensoleillement, transport, proximité des services et des espaces verts, etc.) que protègent les règlements de zonage. En milieu urbain, le respect des règles de l'aménagement est à la source même de l'exis-

tence d'une vie de quartier.

Quant au logement social, un service essentiel s'il en est un, il relève des services aux individus. Intimement liés, aménagement (vie) et logement (survie) doivent cohabiter et il faut éviter de les mettre en opposition. L'État aime bien quand le mouvement populaire assume à sa place les services aux individus; en revanche, il préfère faire semblant d'assumer lui-même la défense des droits collectifs et déteste que d'autres s'en mêlent et viennent lui faire la leçon.

Îlot Irving et Centre Durocher, même arnaque

L'Équipe Labeaume s'est servi par deux fois du logement social comme leurre pour endormir l'adversaire et tenter de rendre socialement acceptables des projets d'aménagement controversés et hors norme. En 2012, à l'Îlot Irving (Faubourg Saint-Jean), et en 2015, au Centre Durocher. Dans le cas de l'Îlot Irving, des citoyens – sans l'aide de leur comité, un groupe membre du FRAPRU – ont dû forcer la Ville à tenir un référendum (qu'ils ont gagné) pour faire respecter le zonage.

Au Centre Durocher, le recours au référendum semble impossible à moins d'un retournement de l'opinion publique pour l'imposer. On est loin de la coupe aux lèvres.

Que reste-il au Comité citoyen et aux militants pour faire face à un maire arrogant et ultra réactionnaire, à une conseillère qui se moque de la volonté populaire? On dit que le FRAPRU, c'est les groupes qui le composent. Actuellement, un des groupes du FRAPRU, le CCCQSS, a grand besoin de renforts.

La flambée des loyers se poursuit à Québec

Par Jonathan Carmichael

Dernièrement, la Régie du logement publiait les estimations moyennes d'augmentation de loyer pour 2016. Comme chaque année, les lobbys de propriétaires immobiliers ont déchiré leur chemise, les indices suggérés par la Régie étant, à leurs yeux, beaucoup trop bas. Pourtant, quand on constate la flambée du prix des loyers dans la région de Québec, ces larmoiements ont de quoi surprendre...

Les loyers les plus chers

Selon les plus récentes données publiées par la Société canadienne d'hypothèques et logement (SCHL), la région de Québec détient le « record » des loyers les plus chers de la province. Un quatre et demi s'y loue 788\$, soit 52,1% plus cher qu'en 2000.

La situation n'est guère plus reluisante quand on jette un œil du côté des grands logements. Pour un logement de trois chambres et plus, un ménage locataire de Québec déboursa en moyenne 930\$ par mois. Si on restreint la recherche au secteur Haute-Ville, le loyer moyen est de 1143\$!

Des hausses abusives

Depuis plusieurs années, le Regroupement des comités logement et association des locataires du Québec (RCLALQ), dont le BAIL fait partie, compile des données sur les



Manif du 20 janvier dernier pour le contrôle des loyers.

PHOTO NICOLAS PHÉBUS

hausse de loyer. Tous les ans, le constat est à peu près le même : en tenant compte des indices de la Régie du logement, des variations de taxes foncières et scolaires et des travaux majeurs effectués, neuf locataires sur dix reçoivent une hausse de loyer abusive.

Les hausses sont plus élevées que celles obtenues en appliquant les règles

actuelles de fixation des loyers. Selon la compilation du RCLALQ, les hausses demandées par les propriétaires sont environ trois fois trop élevées.

Pour un contrôle des loyers

Pour contrer les abus des propriétaires, le RCLALQ réclame depuis longtemps un

contrôle obligatoire et universel des loyers. Le 20 janvier dernier, des groupes ont manifesté à Châteauguay et à Québec, devant les bureaux de Pierre Moreau, alors ministre responsable des questions liées à l'habitation. Ils étaient mobilisés afin de rappeler cette revendication historique portée par le mouvement des locataires.

Centre Durocher

Pourquoi le maire devrait

Alors qu'en ce début 2016, la Ville n'attend plus que l'aval de la Commission d'urbanisme de la ville pour ordonner la démolition du Centre Durocher, de plus en plus de voix se lèvent à Québec pour demander que cette décision soit reconsidérée de fond en comble. Non seulement le Centre Durocher est un bâtiment patrimonial qui a été bien entretenu et pourrait être facilement « requalifié », mais encore, le quartier Saint Sauveur, en pleine transformation, verrait sa qualité de vie grandement améliorée s'il pouvait disposer d'un centre culturel (avec bibliothèque et salle de spectacle) rénové et situé en ses murs actuels, au 290 rue Carillon. Comment la Ville est-elle arrivée à négliger ces arguments et à promouvoir sa démolition ? Serait-ce encore possible de la faire changer d'idée ? Droit de Parole a fait enquête.



Monique Girard et Danielle Papillon, militantes de la première heure pour sauver le Centre Durocher; Nicol Tremblay, président du conseil d'administration du Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur et Éric Martin, coordonnateur-animateur du comité, lors de la conférence de presse du 28 janvier dernier. Le comité a demandé un moratoire sur la démolition du Centre Durocher.
PHOTO PIERRE MOUTERDE

Floués, les Oblats ?

L'affaire remonte déjà à loin, et ce n'est pas évidemment la première fois qu'on parle de l'avenir du Centre Durocher. À *Droit de Parole*, nous avons toujours suivi avec attention ce dossier, mais cette fois-ci, il y a urgence en la demeure : tout indique que la Ville est prête à passer à l'action, même si cette décision fait chaque fois plus l'objet de critiques virulentes tant elle apparaît défier le bon sens le plus élémentaire.

Il faut dire que le Centre Durocher a toute une histoire, une histoire étroitement liée à celle du quartier Saint Sauveur. Il a été construit, à l'aide de levées de fonds populaires, par les Oblats, dans les années 50, après l'incendie du marché Saint Pierre et suite à une entente passée avec la Ville : il s'agissait de faire vivre au cœur de Saint Sauveur, un lieu public, un centre social à vocation communautaire destiné à répondre aux multiples besoins de la population passablement démunie de ce quartier. Par la suite, en 1979, les Oblats – dont le nombre

de membres déclinait – l'ont cédé pour 1 dollar à la Corporation du Centre Durocher (une entreprise à but non lucratif), à la condition expresse qu'il puisse poursuivre sa vocation publique et communautaire.

Or, c'est « cette clause », comme le rappelle Éric Martin, animateur-coordonnateur au Comité des Citoyens et des citoyennes du quartier Saint Sauveur (CCCQSS), « que le maire Labeaume veut démolir ». On voit là déjà se dessiner un premier problème de taille : en ordonnant la destruction du Centre Durocher, le maire va à l'encontre non seulement de la vocation originelle voulue par les Oblats, mais encore, de son obligation – comme représentant du bien commun municipal – de préserver un édifice public, construit avec l'argent du public et destiné à un usage public. Ceci va à l'encontre de tous les efforts des Oblats dont on imagine aisément comment ils doivent, dans cette affaire, se sentir passablement floués.

Du logement social pour faire passer la pilule

Comme l'indique Pierre Morin, directeur général de la Corporation du Centre Durocher, qui reconnaît que la décision « lui a déchiré le cœur », l'important c'est de « continuer notre mission, en offrant des services au milieu », et de développer « pour un prix minime, un projet de logements à mixité sociale ». D'où le déménagement des activités sociales de la corporation au Centre Monseigneur Bouffard (dans Saint Malo, sur la rue Raoul-Jobin). D'où, aussi, ce projet de construction (haut de 5 étages) de 69 unités de logements à mixité sociale (avec 50% de logements sociaux) en lieu et place du Centre Durocher; projet mis en oeuvre par Action-Habitation de Québec.

Le problème cependant, c'est qu'on a l'impression que ce projet est là pour faire passer la pilule de la démolition; et qu'il est en grande partie inadéquat

en termes d'aménagement urbain proprement dit. Ne serait-ce que parce qu'il aura 5 étages de haut (alors que tous les édifices alentour n'en ont que 3) et qu'il coupera le soleil venant du sud et donnant sur la place qui, dès lors – tous les experts en aménagement urbain vous le disent – aura tendance à devenir la cour arrière des habitants des nouveaux logements. Sans parler du fait qu'il y a tout à côté un espace urbain non utilisé (actuellement un parking) pour construire du logement social. Ce qui montre bien qu'il y a eu dans cette affaire, tout, sauf une véritable consultation sociale, large et transparente; tout, sauf une volonté de penser à tête reposée à l'avenir du quartier Saint Sauveur; un quartier dont, pourtant, tout le monde sait à quel point il est densément peuplé (16 000 habitants) et comment il a été dans le passé, largement délaissé.

renoncer à sa démolition ?



Pour aider à la revitalisation de Saint Sauveur

Le projet de centre culturel ou de maison de la culture (avec bibliothèque, salle de spectacle et d'exposition), actuellement mis de l'avant par le Comité citoyen de Saint Sauveur, correspond beaucoup plus aux besoins d'une population en pleine diversification, et surtout participerait – comme lieu de rencontres et de rassemblements collectifs – à une véritable dynamique de vie et d'aménagement du quartier tout entier. (voir le point de vue de l'écrivain Alain Beaulieu).

Il est vrai que la Ville a maintes fois rétorqué que Saint Sauveur n'avait pas besoin de maison de la culture, puisqu'il y avait la bibliothèque Gabrielle-Roy qui, dans Saint Roch, pouvait remplir cet office, surtout après sa rénovation future. Mais ce n'est rien comprendre à la réalité même de Saint Sauveur car, comme l'indique Éric Martin, «l'aller et retour à Gabrielle-Roy... c'est 4 kilomètres (...) les gens en famille n'y vont pas (...) et la Ville le sait puisqu'elle s'est dite prête le 7 décembre dernier à faire une étude dans les prochains mois sur les besoins d'un point de service de bibliothèque dans Saint Sauveur».

Désinformation systématique

Il est vrai aussi que le maire Labeaume ne cesse de se cantonner dans le même «discours cassette»: «c'est un bâtiment qui a de grands problèmes d'amiante (...) dans lequel il faudrait mettre au minimum une vingtaine de millions». De là à penser qu'il y a anguille sous roche, il n'y a cependant qu'un pas. La divulgation toute récente d'un document de la Ville, obtenu selon la Loi de l'accès à l'information et après une demande de révision par une citoyenne du quartier, Line Plamondon, le montre sans équivoque: la Ville avait, en 2010, exploré le projet de rénover le Centre Durocher pour la somme de 24 millions\$, mais en y ajoutant un étage de plus et sans évoquer à aucun moment le problème de l'amiante. D'ailleurs, comme nous le rappelle Nicol Tremblay, président du conseil d'administration du Comité citoyen de Saint Sauveur, «on les a, les informations, on sait qu'il en coûtera entre 400 000 et 500 000\$ pour enlever

l'amiante et la contamination au pétrole (...) la Ville estime de son côté à 500 000\$ le coût de la démolition, mais ça devrait coûter sans doute plutôt un million de dollars (...) on sait aussi que le centre vaut actuellement environ 2,5 millions de dollars, mais qu'Action Habitation a pu l'avoir pour 400 000\$». Ces données factuelles nous le montrent sans équivoque: il y a eu, c'est le moins qu'on puisse dire, désinformation systématique.

La Ville s'est fourvoyée

Mais pourquoi la Ville s'est-elle finalement orientée vers la démolition, alors qu'en 2007, en campagne électorale, Labeaume évoquait déjà l'idée d'un Centre Durocher «multiculturel», et qu'en 2010, il a fait mener une étude par son administration à ce propos, au moment même d'ailleurs où la Corporation du Centre Durocher faisait une demande en bonne et due forme à la Ville de «requalification» du centre (avec ajout d'un gymnase et d'une salle de diffusion)?

Il est difficile d'en comprendre la raison, à moins d'imaginer qu'il y a un manque absolu d'écoute et de communication entre l'administration Labeaume et les citoyens et organismes communautaires du quartier Saint Sauveur, les demandes de ces derniers n'étant jamais prises au sérieux. Ou alors, quand elles paraissent l'être, elles sont «autocratiquement» réorientées selon les calculs personnels ou à courte vue de son maire. Car, comme le rappelle Michaël Parrish, un citoyen de Saint Sauveur très attaché à son quartier et membre du comité de travail sur le Centre Durocher du CCQSS, «il y a eu une sorte de pression de la Ville pour obliger la corporation à avaler l'hameçon du déménagement et de la relocalisation» Et cela, parce qu'au-delà même du problème de manque de communication, ajoute Michaël Parrish, «l'administration Labeaume a besoin de nouvelles sources de taxation. Le nouveau projet de logements à mixité sociale est évalué à 15 millions, alors que pour l'instant ils touchent des taxes sur seulement les 2,5 millions que vaut le Centre Durocher».

Rien n'est encore perdu

On ne pourrait être plus clair: ce serait donc, en dernière analyse une question d'ordre économique, et qui prend d'autant plus d'importance qu'il s'agit d'un quartier qu'on n'a jamais cessé de regarder de haut et dont on ne veut pas prendre le temps de comprendre les véritables besoins.

Rien n'est cependant tout à fait joué. Déjà, les appuis sont nombreux: 200 artistes, 50 commerces et 15 organismes communautaires, ont officiellement pris position en faveur du Centre Durocher qui a, par ailleurs, reçu l'appui du Conseil de la culture de Chaudière Appalaches, ainsi que de personnalités du quartier comme

Alain Beaulieu (écrivain), Viviane Labrie (chercheuse et ex-coordonnatrice du Collectif pour un Québec sans pauvreté) et François Saillant (coordonnateur du FRA-PRU). Une pétition de plus de 2000 noms a aussi circulé.

Mais l'on peut faire plus, beaucoup plus. Il est minuit moins une. Si les pressions augmentent, les prises de position, les gestes de solidarité et d'implication se multiplient, le maire pourrait renoncer à la démolition du Centre Durocher. Après tout, ce ne serait pas la première fois qu'il changerait abruptement d'avis. Cela dépend de chacun d'entre nous. Ici et maintenant! Qu'on se le dise!

« Rien n'est cependant tout à fait joué. Déjà, les appuis sont nombreux : 200 artistes, 50 commerces et 15 organismes communautaires, ont officiellement pris position en faveur du Centre Durocher »

Le Centre Durocher devrait devenir un centre culturel



Alain Beaulieu.

PHOTO COURTOISIE

L'écrivain Alain Beaulieu est bien placé pour en parler. Il a vécu toute sa jeunesse dans Saint Sauveur (sur la rue Bagot), et fréquenté le Centre Durocher, non seulement pour y jouer aux quilles, mais aussi comme musicien, notamment en animant des soirées de mariage. Et ses 2 fils y ont travaillé comme moniteurs. Alors il vaut la peine de l'écouter: «Le Centre Durocher est un lieu central du quartier. C'est un édifice qu'on peut rénover et qui est un lieu de rassemblement communautaire. Mais la question c'est de savoir ce qu'on veut mettre dedans (...) Il ne faut pas vouloir revenir en arrière, mais se projeter

dans l'avenir. On pourrait ainsi laisser la question des loisirs destinés aux enfants au centre Monseigneur Bouffard, puisque ça paraît bien marcher là-bas, et on ferait du Centre Durocher une Maison de la culture en développant alors spécifiquement un volet culturel et communautaire: avec une antenne bibliothèque, des résidences d'artistes, etc. L'important c'est de sauver le lieu, le bâtiment. Récemment j'ai vu les gens d'À-tout-lire, et les gens du quartier déplorent que c'est vide, qu'il n'y a plus de lieu de rassemblement. Un pôle communautaire et culturel, ça recréerait du tissu social.»

N.B. Ni Chantal Gilbert, conseillère de Saint-Roch/Saint-Sauveur, ni Armand Saint-Laurent, d'Action Habitation, n'ont daigné retourner nos appels.

Jean-Paul

Mon ami Marc et moi n'étions pas d'accord sur Jean-Paul L'Allier. J'étais un membre de la première heure du Rassemblement populaire; ça faisait cinq ans que nous bâtissions un parti municipal de gauche. Après deux dures campagnes avec l'animateur social Pierre Racicot comme candidat à la mairie de Québec, j'étais d'accord pour chercher quelqu'un de plus populaire, de plus vendable. Un syndicaliste? Un écolo? La rumeur courait qu'on proposait la candidature à une féministe en vue. Et j'aimais l'idée. Mais elle a dit non. C'est là que L'Allier est apparu.

Je connaissais cet homme. Je l'aimais. Je l'avais suivi pour le *Globe and Mail* quand il était ministre libéral, et il était Monsieur Approchable. Fils d'un boulanger de Sainte-Scholastique, il nous disait: «Les gardes du corps et tout le fla-fla, j'suis pas fou de cela.» Un journaliste apprécie ça.

MAIS HOMME DE GAUCHE? J'en doutais. Marc, lui, était plus à gauche, il n'avait pas d'attache tendre avec le rassemblement populaire. Simplement, il avait rencontré L'Allier, et L'Allier avait parlé urbanisme avec lui. «Je vote pour lui, Malcolm. Il me semble un gars parlable.»

J'ai voté pour Jean-Paul moi aussi, dans chacune de ses victoires. Ces victoires, en 1990 et après, étaient remportées



beaucoup par notre porte-à-porte. Il a été un bon maire, et ses troupes étaient là pour lui rappeler plusieurs fois ses engagements populaires. Il a réalisé la belle chute- d'eau rocheuse dans Saint-Roch. Il a bûché fort aussi, l'internationaliste en lui, pour obtenir les Olympiques pour Québec. Je lui ai pardonné cette gloriole. Et avant de mourir, Jean-Paul L'Allier a pu se raviser: les Olympiques, disait-il dans une entrevue, c'est rendu pas mal une affaire d'argent. Ça m'a secoué quand il est décédé, et j'ai maudit la presse qui le louangeait sans mentionner le Rassemblement populaire.

Jean-Paul L'Allier c'était une étape, me suis-je dit. Comme ma femme Réjeanne l'a chanté à nos réunions, évoquant les quartiers ouvriers de Bologne:

*Ce n'est pas en un jour
Que l'on a bâti Rome
Et ce n'est pas en deux
Les conseils de Bologne...*

Vincent

MAIS LE VRAI HÉROS de ce *Vivre* est un de mes amis. Vincent, je l'appellerai. Vincent a 22 ans, il vient des Cantons de l'Est. Il étudie la foresterie à l'Université Laval, et je l'ai rencontré en 2013, dans la commune qu'il habite avec huit autres Carrés rouges du printemps 2012. Il était sur le toit de cette maison... moi, je passais dans la rue.

«On n'a pas baissé pavillon, m'a lancé Vincent. Ces ma-nifs nous ont changés, et on a l'intention de continuer.»

Chaque dimanche soir en été, ils invitent leurs amis à un barbecue sur le toit.

Là, j'ai rencontré Laure, Diane et Mélanie. Laure m'a dit: «Je ne suis pas étudiante, moi, je travaille dans un café du quartier. Mais j'ai trouvé la gang sympa.»

Diane a dit: «Je viens de l'Outaouais. Vincent étudie la foresterie, moi c'est les soins infirmiers. Je suis d'accord avec les idées de la maison. Ma famille a toujours été politisée, très souverainiste.»

Mélanie était taciturne. «Ch'pas si active que ça. Mais je sais que le système est destructeur. Ça va tomber.»

Un autre invité était Max, un dessinateur de bande dessi-

née. Il aimerait voir des BD dans notre journal, qu'il m'a dit. «J'aime votre ligne de pensée à Droit de parole, mais j'aimerais voir des nouvelles méthodes de communication.»

Une présence à ces conversations était Andréanne, son esprit en tout cas. Car cette étudiante a pris son départ pour une ferme biologique en Gaspésie. «Elle a toujours lu *Droit de parole* quand ça arrivait à la porte, dit Vincent. Elle était la plus «lecture» d'entre nous. Elle avait du leadership dans la maison, un peu.» Par après, Vincent m'a dit que lui aussi va déménager dans un an ou deux, en Abitibi. Ça bouge vite dans la maison.

VINCENT, j'ai eu la chance de poursuivre les discussions avec lui. Il est pour beaucoup dans le fait que le groupe est encore un groupe; un leader-par-le-style, je dirais.

«C'est clair pour moi que le système est fragile, branlant. Je veux être là pour le voir se désintégrer. Il tue la planète. Nous, on essaie de vivre avec la planète. Es-tu libre vendredi, Malcolm? Tu sais, il y a une énorme quantité de nourriture qui est bonne, mais qui est jetée. J'ai appris à récolter ces pains et légumes. Ici, on vit beaucoup de cette récolte. Les supermarchés sont même pas fâchés qu'on aille chercher leurs invendus.»

«Ce qui m'amène à dire: Pourquoi l'argent? On n'a pas besoin de l'argent. Il y en a parmi nous qui sont déjà dans le système d'après-le-Système. Et notre gang est très gourmet! On fait des repas formidables.»

Je n'ai pas encore fait une récolte avec Vincent. Il a eu un accident en Gaspésie, mais quand il sera rétabli, il m'invitera.

Je l'ai emmené à la conférence du professeur Léo-Paul Lauzon au souper du Fonds des Groupes populaires, l'an dernier. «Austérité mon œil!», a crié le prof, et Vincent a bien réagi.

Mais rentrant chez nous après, il n'a pas cessé de répéter: «Pas besoin! C'est ça qu'il faut comprendre. On n'en a pas besoin, de l'argent.»

Vincent est le fils d'un menuisier de cirque en Allemagne. Et d'une Québécoise, couturière de ce cirque. Elle a ramené son Allemand avec elle, en Estrie, et c'est là que Vincent a grandi, et s'est imbibé de son esprit anar.

Alors, à un de ces jours, Vincent. À une de ces nuits.



Mouvements à l'aide sociale

Par Nathalie Côté

«C'est pas les assistés sociaux qu'il faut couper, c'est les patrons et les banquiers!», ont répété les quelque 400 personnes réunies à Québec le 27 janvier dernier, pour dénoncer la volonté du gouvernement libéral d'aller de l'avant avec la loi 70.

Les centaines de personnes, venues de Montréal et de Trois-Rivières, Rimouski et Sherbrooke, sont venues à Québec pour dénoncer la dernière mesure d'austérité qui pourrait appauvrir les plus pauvres de la société. Le gouvernement libéral veut obliger les gens à accepter un emploi sous peine de voir leur aide de derniers recours, réduite de plusieurs centaines de dollars.

Comme le rappellent les porte-paroles du Répac: «Les expériences passées démontrent l'inefficacité de telles mesures. Les personnes vulnérables qui font une première demande d'aide sociale ont besoin de support et de temps pour reprendre le contrôle de leur vie. En leur forçant la main et en les appauvrissant davantage, le ministre risque surtout d'aggraver la situation en les jetant littéralement à la rue.»

Vers un revenu minimum garanti

Le gouvernement Couillard a fait un remaniement ministériel le 28 janvier et

c'est désormais François Blais qui prend la place de Sam Hamad comme ministre du Travail de Emploi et de la «solidarité sociale». Est-ce que cela remettra en question le projet de loi 70?

Selon Renée Dubeau, de l'Association de défense des droits sociaux: «On sait que Couillard a donné à Blais le mandat de réfléchir sur un revenu de base. S'il pense à un revenu de base, il devra reculer sur les obligations inscrites dans le projet de loi 70.»

«Au Front commun des personnes assistées sociales (quelques 30 groupes au Québec), on demande depuis longtemps, un revenu social universel garanti» précise Renée Dubeau. «Ça serait bien que ce soit un montant qui nous sorte de la pauvreté», dit-elle.

Mais Renée Dubeau craint le pire: «il ne faudrait pas que le gouvernement donne un revenu minimum garanti et qu'il dise ensuite: payez tous les services!» Pas étonnant que les gens se méfient, étant donné les politiques d'austérité qu'a mis en œuvre le gouvernement depuis 2014.

Changement de ministre et puis après?

La grogne ne cesse pas devant les coupes à l'éducation, en santé et dans l'aide sociale. Des actions régionales sont prévues pour dénoncer ces coupes et demander au gouvernement un réinvestissement dans les services publics.



Manif du 27 janvier contre le projet de loi 70.

PHOTO RÉAL MICHAUD

Henri Bélanger, architecte OAQ
855 Claire-Fontaine, Québec Qc G1R 3A8
tél. 418 648-9490 cell. 418 563-2944
hbelanger@videotron.ca

construction
rénovation
entretien



L'Anarchisme et l'écologie selon Bookchin

Lire Bookchin, c'est renouer avec une verve utopique rafraîchissante, qui rappelle avec force que d'autres voies sont envisageables pour le devenir de nos sociétés. *Au-delà de la rareté* est une lecture incontournable pour comprendre les origines théoriques de l'écologie sociale, concept que cet intellectuel étatsunien a raffiné tout au long de sa vie de militant.

Dans ce recueil des textes pionniers (1965-70) qui ont fait sa renommée, Murray Bookchin conjugue sa vision anarchiste et écologiste avec les possibilités prometteuses d'une société d'abondance. Une abondance envisagée non pas sous la forme d'un accès illimité à des biens de consommation pléthoriques, mais bien celle par laquelle l'être humain a amplement les moyens de satisfaire ses besoins fondamentaux pour se consacrer à l'assouvissement de ses désirs réels.

S'attelant à esquisser les contours d'une telle société, Bookchin appelle à dépasser l'économie politique marxiste, enracinée dans une ère de pénurie matérielle et soumise aux logiques de la rareté économique.

Si les avancées technologiques du XX^e siècle ont grandement accru la production, cela s'est fait au profit d'intérêts corporatifs et aux dépens des besoins humains et de la soutenabilité écologique.

Et si l'émancipation pouvait jadis sembler passer par un certain productivisme sous l'égide de structures autoritaires, aujourd'hui les outils nécessaires à une auto-organisation de la société ont largement été développés et, combinés avec la perspective écologique, ils ont grandement modifié le paysage révolutionnaire.

Les sociétés postindustrielles ont en effet le potentiel de se muer en des sociétés d'abondance favorisant l'accomplissement des potentialités sociales et culturelles latentes dans les écotecnologies. Avant-gardiste, Bookchin défendait en ce sens les énergies renouvelables et des institutions décentralisées.



Murray Bookchin, Présentation de Vincent Gerber

Au-delà de la rareté

L'anarchisme dans une société d'abondance

Éditions Écosociété

Publié en Europe aux éditions du Passager clandestin

Année: 2016, 280 pages



Franck Fischbach

Le sens du social

Les puissances de la coopération

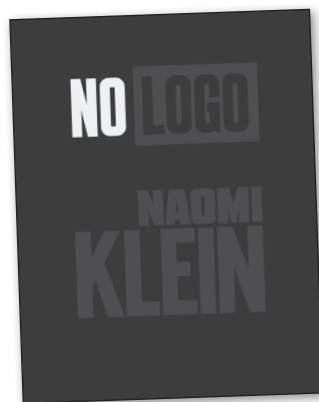
Éditions Lux

Année: 2016, 264 pages

Le social à l'ordre du jour

Nous vivons depuis quelques décennies une privatisation et une atomisation de la société, qui instituent les individus en concurrents et leur font perdre le véritable sens du social: la coopération. En philosophie aussi, le concept de «social», auquel on préfère souvent les idées de «commun» ou de «communauté», peine aujourd'hui encore à être reconnu. Cet essai propose donc, à la suite de Dewey, de défendre «la valeur du social en tant que catégorie» de la pensée.

Il s'agit d'analyser les raisons qui ont conduit à ce discredit, puis de reconstruire un concept qui possède à la fois une fonction descriptive et une portée morale et politique. Le livre avance la thèse que le travail, en tant qu'association et coopération, est porteur d'une exigence proprement démocratique, et que cette exigence n'est autre que l'expression politique de la structure sociale. Sur cette base, devient possible une critique des dispositifs qui privent concrètement le travail de sa dimension démocratique et répriment sa logique coopérative.



Naomi Klein

No Logo

La tyrannie des marques

Éditions Lux

Année: 2016, 576 pages

Renauderie

Le sapin

Début janvier, il pleut. À deux pas de la porte, le sapin couché sur le trottoir laisse traîner ses derniers glaçons dans la gadoue. Noël n'a pas été particulièrement mémorable cette année, dans la maisonnée. Il y a eu moins de monde que d'habitude, moins d'enfants surtout. On a regardé l'arbre des fêtes quelques instants, puis on s'est assis à table pour le reste de la soirée. Le roi des forêts est resté dans le salon trois semaines au moins, période au cours de laquelle le chat (roi des salons) fit la vie dure aux rois mages (de la crèche), étalés face à terre pour une semaine dans le désert de papier-ouate. Au jour de l'an, il est resté tout seul pendant que monsieur et madame faisaient la file pour un tour de grande roue sur la Grande-Allée. Plus personne n'est venu le renifler ni l'allumer en ce début d'année. Puis, un bon matin, un résident au cœur asséché l'a empoigné en jurant après, lui faisant perdre le tiers de ses aiguilles dans le couloir. Le voici maintenant, gros jean comme devant, sans son étoile, entre le bac à recyclage et le panneau débarcadère.

En bon réaliste, l'ami sapin dépouillé de ses beaux atours se doute bien de son sort. Il sera lancé, broyé, déchiqueté, haché menu. Mais il prend la chose avec sérénité et ne souhaite pas qu'on ait pitié de lui. Les esprits chagrins hochant la tête en le voyant ainsi délaissé verront un drame dans la scène, déploreront ce négoce de l'abattage précoce pour des fins ludiques, vilipenderont la société du tout-à-jeter. Le sapin n'en a cure, il est juste content d'avoir un peu d'air frais. La pluie le revigore davantage que le petit bol de métal lui ayant servi d'abreuvoir ces derniers temps. Il n'a peut-être plus de racines, il ressent encore la fierté d'avoir une résine bien collante et son odeur de sapin de rétroviseur. On a beau être cliniquement mort, si on parvient à gommer les doigts de ceux qui nous chahutent, tout n'aura pas été complètement vain.

Tout le long de la rue, des confrères conifères se la coulent douce eux aussi. En cette soirée des poubelles (quoique peut-être est-ce demain? nul ne le sait vraiment), l'ambiance en est une de retrouvailles. «Salut vieille branche! Comment ça a été pour toi?» «Bof, pas trop pire, j'avais une vue sur la télé pis je suis pas tombé par terre: j'ai touché du bois!» «Ah moi, je l'ai pas eu facile. Les abrutis se sont mis dans l'idée, un soir, de me mettre de vraies chandelles sur mon branchage! J'ai eu la chienne de ma vie! Hé, c'est pas Cédric, là-bas?» «Ben oui, qu'est-ce qu'il fait là? Me semblait que c'était un cèdre, lui.» «Vous avez absolument raison, messieurs, et vous me voyez tout aussi étonné que vous de me retrouver en votre charmante compagnie.» Les arbres se jaseront ça un bon moment, jusqu'à ce que la pluie se transformât en neige, puis ils s'endormirent du sommeil du juste sous le grand manteau blanc.



NO Logo de Naomi Klein réédité par Lux

À la fois manifeste politique, analyse culturelle et exposé journalistique, reportage au pays des marques, *No Logo* a été en 2000 le premier livre à aborder la résistance anticommerciale sous l'angle de l'histoire populaire et de l'histoire économique.

Les quinze années suivantes ont fait de *No Logo* un classique de la critique du capitalisme mondialisé et de la marchandisation de la planète. La crise économique de 2008 est venue confirmer la prédominance outragieuse des multinationales dans l'économie mondiale. Il en est de même pour la culture, l'éducation et l'espace public en général - massivement colonisés, défigurés, dénaturés par les grandes marques. En cela, rien n'a changé, et c'est pourquoi la critique adressée par *No Logo* demeure aussi actuelle que puissante.

10 FÉVRIER

C'est le temps des hausses de loyer !

Vous avez reçu un avis ou connaissez une personne qui en a reçu un ? Vous souhaitez obtenir des informations sur vos droits et recours en tant que locataire ? Le Bureau d'animation et information logement (BAIL) de Québec vous invite à une soirée d'information. Confirmez votre présence au 418 523-6177 ou à l'adresse info@lebaill.qc.ca Au 265, rue de la Couronne à 14h.

9, 16 FÉVRIER ET 1^{ER} MARS

Simplicité volontaire et pleine conscience

Cinq ateliers d'échange et de partage sur la simplicité volontaire et la pleine conscience animés par Jacques Delorme. Les ateliers commencent par une brève méditation et se poursuivent avec des discussions À 19h, au Centre culturel et environnemental Frédéric-Back, à Québec - Salle 206, 870 avenue de Salaberry.

11 FÉVRIER

Où sont les femmes ?

Venez prendre un verre et danser avec nous, à 18h au Boudoir, 441, rue du Parvis. Une invitation de la communauté lesbienne.

11 FÉVRIER

Pour la Saint-Valentin : les petits plaisirs de la vie !

Dîner communautaire : Apportez votre dîner, café sur place. Cette activité servira de prétexte pour se faire plaisir ! Venez relaxer avec nous ! De midi à 14h au Centre des femmes de la basse-ville, 380, rue Saint-Vallier Ouest.

14 FÉVRIER

Concert de David Echenberg

Les rendez-vous classiques de la librairie Saint-Jean Baptiste. À 14h, au 565, rue Saint-Jean. Entrée libre, contribution volontaire. Réservation au 418 521-4070.

16 FÉVRIER

Atelier sur la gentrification

Dans le cadre des ateliers *Les pensées sauvages*, Le Collectif Emma Goldman présente une conférence sur la gentrification. À la librairie Saint-Jean-Baptiste, 565, rue St-Jean.

18 FÉVRIER

L'humanitaire en Moldavie

Avec Alexa Sainte Marie, globetrotteuse La Molda... quoi ? Vous ne connaissez pas ce pays ? Vous n'êtes pas les seules. Alexa parlera de son expérience d'aide humanitaire en Moldavie. De 13h30 à 16h au Centre des femmes de la Basse-ville, 380, Saint-Vallier Ouest.

18 FÉVRIER

Lancement des laboratoires de création documentaire

Neuf réalisatrices de la relève dévoilent le résultat de leur court-métrage réalisé avec Spira. À 19h30 à la Nef, 160 St-Joseph Est, à 19h30

19 FÉVRIER

Soirée de poésie

Sur le thème de l'îlot Fleurie, avec Hélène Matte et cie. À 19h30 à la librairie Saint-Jean-Baptiste, 565, St-Jean Ouest.

24 FÉVRIER

Soirée d'accueil des AmiEs de la terre

Les AmiEs de la Terre vous invitent à leur soirée d'information, où vous pourrez découvrir différentes possibilités d'implication en lien avec vos talents et intérêts. Quelques bouchées à l'image de leurs thématiques vous seront également offertes. Lieu : Centre Frédéric Back, 870 Salaberry, local 210. Confirmez votre présence au 418 524-2744. Gratuit

25 FÉVRIER

Les préjugés

Les préjugés nous empoisonnent souvent la vie. Ils sont comme des portes qui se ferment ou des armes qui menacent. Il y a les préjugés des autres et aussi ceux que nous sommes tentées d'utiliser pour nous protéger. Avec Élisabeth Germain, militante féministe de 13h30 à 16h au Centre des femmes de la basse-ville, 380, rue Saint-Vallier Ouest.

27 FÉVRIER

Journée anticapitaliste

Journée de débats, de formation et d'auto-formation anticapitaliste. Une invitation du collectif Subvercité. De 10h à 18h, suivi d'un 5 à 7 et d'une soirée sociale au 780, rue Sainte-Claire.

1^{ER} MARS

Critique et usages militants des médias

Dans le cadre des *Pensées sauvages*, le collectif Subvercité invite à un atelier animé par Phébus et David : à la Page noire, 251, rue Dorchester.

3 MARS

Réalité des femmes autochtones

« Appel à toutes pour se faire entendre ! » pour parler de la réalité des femmes autochtones au Québec. Café rencontre de 13h30 à 16h au Centre des femmes de la Basse-ville, 380, rue Saint-Vallier Ouest.

5 MARS

Soirée de levée de fond pour le projet L.U.N.E

Avec Le Sweet Louise et Lady waters blues band et ses invités pour le projet L.U.N.E. au Pub Limoilou, 801, 3^e avenue à 21h30, contribution volontaire suggérée : 5\$ ou plus !



AVANT LE 31 MARS

La minute vidéo de Folie/culture

Professionnels ou amateurs, réalisez une vidéo d'une minute (plan séquence), sur le thème de la normalité ostentatoire. Les vidéos sélectionnées seront projetées lors d'une soirée publique. Faites parvenir votre vidéo et vos coordonnées, via Dropbox ou WeTransfer ou par la poste à l'adresse : 335, rue Saint-Joseph Est, Bureau 520, Québec, G1K 31B. Info : Éloïse Plamondon-Pagé au 418 649-0999.

Vous aimez lire Droit de parole ?

Chaque mois, vous pouvez vous le procurer, entre autres, dans les lieux suivants :

Limoilou

CKRL
405, 3^e avenue
Bibliothèque Saint-Charles
400, 4^e Avenue
Cégep de Limoilou
1300, 8^e Avenue
Bal du lézard
1049, 3^e Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café
421, boulevard Langelier
CAPMO
435, rue du Roi
Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est
Bibliothèque Gabrielle-Roy
350, Saint-Joseph Est
Coopérative Méduse
541, Saint-Vallier Est

Saint-Sauveur

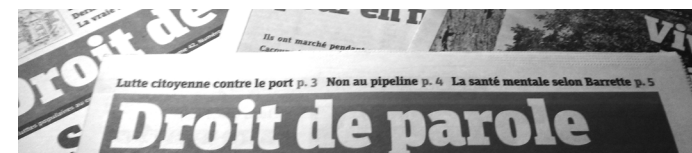
Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest
Café La Station
161, rue Saint-Vallier Ouest
Centre médical Saint-Vallier
215, rue Montmagny
Club vidéo Centre-ville
230, rue Marie-de-l'Incarnation

Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est
Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry
IGA Deschênes
255, chemin Ste-Foy.



Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223

Ligne sans frais 1-877-823-2067

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre !

Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel	20\$
Abonnement institutionnel	40\$
Abonnement de soutien	50\$

DEVEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL

Adhésion individuelle	10\$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5\$
Adhésion de groupes et organismes	25\$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org